



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des maisons de jeu CFMJ

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES MAISONS DE JEU

2020

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Liste des abréviations	5
Préface du président	6
Commission fédérale des maisons de jeu	8
Activités de la commission	9
Rencontres et échanges	10
Échanges du secrétariat	10
Relations avec des organismes nationaux.....	10
Relations internationales	11
Extension des concessions	11
Surveillance des maisons de jeu.....	12
Surveillance, procédures et collaboration avec les cantons	12
Exploitation des jeux	13
Autorisation des jeux en ligne	13
Protection sociale	14
Lutte contre le blanchiment d'argent	15
Finances et organisation interne.....	15
Les jeux de casino en dehors des maisons de jeu	16
Poursuites pénales	16
Blocage des offres non autorisées en Suisse.....	17
Impôt sur les maisons de jeu.....	18
Ressources.....	22
Personnel.....	22
Finances.....	22
Annexes	24
Données financières consolidées des maisons de jeu	24
Données financières par maison de jeu	26
Baden.....	26
Bad Ragaz	27
Bâle.....	28
Berne	29
Courrendlin.....	30
Crans-Montana.....	31

Davos	32
Granges-Paccot.....	33
Interlaken	34
Locarno	35
Lugano	36
Lucerne	37
Mendrisio	38
Meyrin	39
Montreux.....	40
Neuchâtel	41
Pfäffikon	42
Schaffhouse	43
Saint-Gall	44
Saint-Moritz.....	45
Zurich.....	46

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AVS	Assurance vieillesse et survivants
CFMJ	Commission fédérale des maisons de jeu
Comlot	Commission intercantonale des loteries et paris
ChF	Chancellerie Fédérale
DED	Dispositif d'enregistrement des données
DFJP	Département fédéral de justice et police
FSC	Fédération Suisse des Casinos
GREF	<i>Gaming Regulators European Forum</i>
ICE	<i>International Casino Exhibition</i>
IFRS	<i>International Financial Reporting Standards</i> (normes comptables internationales)
LJAr	Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr; RS 935.51)
OFJ	Office fédéral de la justice
OJAr	Ordonnance du 7 novembre 2018 sur les jeux d'argent (OJAr; RS 935.511)
OBA-CFMJ	Ordonnance de la Commission fédérale des maisons de jeu du 12 novembre 2018 concernant les obligations de diligence des maisons de jeu en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (Ordonnance de la CFMJ sur le blanchiment d'argent, OBA-CFMJ ; RS 955.021)
OMJ-DFJP	Ordonnance du DFJP du 7 novembre 2018 sur les maisons de jeu (OMJ-DFJP; RS 935.511.1)
PBJ	Produit brut des jeux
Secrétariat	Secrétariat de la Commission fédérale des maisons de jeu
Swiss Gaap RPC	Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes

Le monde des casinos n'a pas été épargné en 2020 par la pandémie de la Covid-19. Celle-ci a contraint les maisons de jeu terrestres à la fermeture durant les phases de confinement et causé une baisse significative, parfois même massive, des revenus de leur activité. Cette baisse se traduit inévitablement dans le montant versé par les maisons de jeu à l'AVS.

Celui-ci atteint ainsi 170 417 796 francs en 2020 dans le domaine des jeux terrestres, contre 304 934 360 francs l'année précédente. Les résultats de l'activité online ont cependant progressé : l'impôt s'élève dans ce domaine à 78 049 199 francs en 2020, contre 7 459 001 francs en 2019. Au total, l'impôt sur les maisons de jeu atteint donc 248 466 995 francs pour l'année sous revue (312 393 361 francs en 2019). Cela représente une baisse de 20,46 % par rapport à l'an dernier, soit 63 926 366 francs.

Les mesures ordonnées par le Conseil fédéral ont également eu un impact sur le mode de travail du Secrétariat et l'accomplissement de ses tâches. Dans la mesure du possible, les employés ont poursuivi leur travail à domicile. Quant aux contacts directs avec les casinos ou les autorités, ils ont été remplacés par des échanges en ligne. La Commission, de son côté, a également dû conduire certaines de ses délibérations sous forme de conférences téléphoniques. Nos remerciements vont aux collaborateurs pour leur engagement exemplaire dans ces conditions difficiles.

Le secteur des jeux en ligne a de nouveau été un point central des travaux de la Commission et du Secrétariat en 2020. Après que six casinos ont bénéficié d'une extension de leur concession aux jeux en ligne en 2019, d'autres demandes en ce sens ont été traitées. Celles des casinos de Meyrin, Lugano et Neuchâtel ont été octroyées par le Conseil fédéral. Actuellement, de nouvelles demandes sont en cours d'analyse

et la Commission se réjouit que l'offre continue d'augmenter. Depuis 2019, l'ouverture des maisons de jeu en ligne a confronté le Secrétariat, chargé de leur surveillance, à de nouveaux défis dans un domaine encore inconnu. Les résultats de cette surveillance active sont matérialisés dans les rapports d'inspection et le fait que la Commission a adopté des sanctions administratives dans trois cas pour violation des dispositions légales et des conditions de la concession. Conformément aux buts de la législation, la Commission assure ainsi la protection du joueur contre les dangers inhérents aux jeux d'argent et garantit une offre de jeu sûre et transparente. L'évaluation de ses premières expériences en matière de jeux en ligne s'intègre dans un processus d'amélioration continue.

La loi fédérale sur les jeux d'argent oblige la CFMJ à consulter préalablement l'autorité intercantonale lorsqu'une demande d'autorisation d'un nouveau jeu de casino est déposée. Le même devoir de consultation s'applique à l'autorité intercantonale vis-à-vis de la CFMJ en ce qui concerne les jeux de grande envergure. Cette procédure fonctionne bien.

Les dispositions relatives au blocage des offres de jeux en ligne non autorisées en Suisse, qui ont fait l'objet de controverses dans le cadre des délibérations législatives et lors du vote référendaire qui a suivi, sont entrées en vigueur dans leur intégralité au cours de l'année sous revue. Conformément aux exigences légales, la liste des offres de jeux bloquées a été mise à jour six fois. En 2020, en complément des 110 exclusions déjà ordonnées en 2019, 206 nouvelles exclusions ont été prononcées pour un total de 316. Dans le cadre d'un recours, le Tribunal administratif fédéral a par ailleurs confirmé qu'il existe une base légale solide à cet effet et que la procédure ne donne lieu à aucune objection.

En ce qui concerne l'expiration des concessions fin 2024 et la procédure de renouvellement associée, la CFMJ a entrepris les clarifications et préparations appropriées. Dans ce contexte, des échanges de vues ont eu lieu avec la Conseillère fédérale Mme Keller Sutter. Courant 2021, les informations nécessaires à la suite de la procédure seront fournies afin que les candidats puissent entamer les travaux préparatoires à une demande de concession.

En 2012, le Conseil fédéral m'a désigné comme membre, puis, le 1^{er} février 2013, comme président de la CFMJ. J'ai quitté ces fonctions à la fin de l'année sous revue. Elles ont été pour moi une expérience intéressante et enrichis-

sante. Je sais gré au Conseil fédéral de la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant. Mes remerciements vont également aux employés du Secrétariat, pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'au Directeur, pour sa collaboration toujours loyale et franche. Je suis également reconnaissant aux représentants des casinos pour les discussions constructives que j'ai eues avec eux au cours de nos nombreuses rencontres. Ce sont enfin mes collègues de la Commission que je tiens à remercier de leur collaboration efficace et amicale durant toutes ces années.

Dr. H. Bürgi

Président

Hermann Bürgi Dr. iur., avocat, ancien conseiller aux États et ancien conseiller d'État du canton de Thurgovie, Dussnang

Vice-président

Fabio Abate Avocat et ancien conseiller aux États, Tessin, Locarno

Membres

Adrian Amstutz Ancien conseiller national, Schwanden

Marianne Johanna Lehmkuhl Prof. Dr. iur., Université de Berne, Zurich

Carla Speziali Dr. iur., avocate, Locarno

Maurice Tornay Expert fiscal dipl., ancien conseiller d'État du canton du Valais, Orsières

Hansjörg Znoj Prof. Dr. phil., Université de Berne, Berne

Direction du Secrétariat

Jean-Marie Jordan Directeur

Ruedi Schneider Directeur suppléant, conseil juridique

Emina Veladzic Cheffe de l'État-major, adjointe du Directeur

Andrea Wolfer Cheffe de la division Enquêtes

Stephanie Boschung Cheffe de la section Investigations et Procédures

Jean-Jacques Carron Chef de la section Surveillance Technique et Financière

Anja Suhner Cheffe de la section Surveillance des jeux

En 2020, MM. Abate, Amstutz et Tornay ont rejoint la Commission et remplacé M. Jutzet et Mme Hermanjat Schulz.

Les membres de la Commission fédérale des maisons de jeu se sont réunis à six reprises. Ces séances leur ont permis de prendre connaissance des principales affaires traitées par le Secrétariat et de discuter de certains principes fondamentaux voulus par le législateur dans le cadre de l'élaboration de la loi sur les jeux d'argent (LJAR).

Durant l'exercice sous revue, la Commission a proposé au Conseil fédéral d'octroyer une extension de concessions à trois casinos. Le 29 avril 2020, le Conseil fédéral a étendu l'autorisation d'exploitation aux jeux en ligne des casinos de Lugano et de Meyrin et le 25 novembre 2020 celle du casino de Neuchâtel.

Sur la base des accords de coopération établis avec les autorités cantonales pour le soutien dans le domaine pénal, la Commission a nommé une nouvelle fonctionnaire enquêtrice pour le canton de Soleure.

La Covid-19 a profondément marqué l'année 2020 et a eu, dès la mi-mars, d'importantes répercussions sur l'activité des maisons de jeu. Dans ce contexte difficile, pour faciliter le respect des mesures de protection sanitaire, la Commission a accepté, en dérogation à l'article 19 de l'Ordonnance sur les jeux d'argent (OJAR), qu'à leur réouverture le 6 juin, les maisons de jeu puissent provisoirement suspendre l'exploitation de leurs tables de jeu.

Les demandes des casinos relatives au planning et au processus de renouvellement des concessions qui échoiront le 31 décembre 2024, ont également été au cœur des débats.

Consciente que la protection sociale est plus que jamais d'actualité depuis l'autorisation d'exploiter des jeux en ligne, la Commission s'est prononcée pour que la publicité ne soit pas excessive et qu'elle respecte les obligations légales, notamment en termes de protection des mineurs et des personnes interdites de jeu.

La Commission a pris acte du rapport établi par l'Inspectorat des finances du Département fédéral de justice et police (DFJP), qui confirme la bonne tenue des comptes annuels 2019 de la CFMJ.

En 2020, la Commission a prononcé des sanctions à l'encontre de trois casinos. Dans un cas, il s'agissait notamment de violation de la loi pour participation non autorisée au jeu. Dans les deux autres, les sanctions portaient, entre autres, sur la violation de la législation concernant la détection précoce et l'exclusion des jeux, l'interdiction de la publicité pour des personnes exclues de jeu et l'obligation de clarification en matière de blanchiment d'argent. Ces deux dernières décisions ont fait l'objet de recours et sont actuellement pendantes devant le Tribunal administratif fédéral.

Les membres de la Commission ont été informés de la mise en place, au sein du Secrétariat, de la nouvelle organisation de la surveillance des maisons de jeu permettant notamment de mieux répondre aux défis liés à l'application de la nouvelle loi, à l'augmentation importante de demande de qualifications des jeux, ainsi qu'au blocage des offres de jeux non autorisées et des autorisations des boni.

RENCONTRES ET ÉCHANGES

Le 27 février, une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Fédération Suisse des Casinos (FSC). A cette occasion, il a notamment été question de l'extension des concessions en ligne, de la liste des offres de jeux bloquées en Suisse et du processus de renouvellement des concessions.

Le 20 août, la Commission de gestion du Conseil National, sous-commission du DFJP/ ChF, a invité le Président et le Directeur de la CFMJ à présenter les nouveaux développements en termes de jeux en ligne. Le processus d'extension des concessions, la protection sociale et le blocage des offres non autorisées ont été évoqués.

Le 1^{er} septembre, une rencontre a eu lieu avec la Conseillère fédérale Keller-Sutter pour examiner quelques aspects du processus de renouvellement des concessions ainsi que le planning associé.

La réunion du 14 octobre avec la Comlot a permis d'aborder plusieurs sujets, dont la procédure de consultation en matière de qualification des jeux, les boni relatifs aux jeux en ligne et le blocage des offres de jeux non autorisées.

Afin de contribuer à une politique cohérente et efficace en matière de jeux d'argent, la LJA a institué un organe de coordination constitué de deux représentants de la CFMJ, d'un représentant de l'autorité de haute surveillance (OFJ), de deux membres de l'autorité intercantonale (Comlot) et d'un représentant des autorités cantonales de surveillance et d'exécution. Cet organe, qui s'est réuni une seule fois en 2020, a procédé notamment à l'élection de son nouveau président et de son nouveau vice-président et a permis à ses membres de présenter l'essentiel de leur activités 2020 en lien avec la loi sur les jeux d'argent.

ÉCHANGES DU SECRÉTARIAT

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES NATIONAUX

Le directeur du Secrétariat a été invité, les 8 et 19 octobre 2020 par les Commissions des Finances du Conseil National et du Conseil des États. Cette occasion a permis au directeur d'informer les parlementaires sur la situation des casinos, notamment sur la croissance rapide des activités en ligne et des conséquences qui en découlent.

Le Secrétariat a également rencontré une délégation de la Fédération Suisse de Poker intéressée par les conditions à remplir pour du poker en ligne et les démarches à entreprendre lors de la découverte de tournois de poker illégaux.

La pandémie a drastiquement influencé les échanges du Secrétariat avec ses principaux partenaires, notamment les fonctionnaires enquêteurs cantonaux, les inspecteurs cantonaux chargés de la surveillance des casinos, les réviseurs des maisons de jeu ainsi que les instituts indépendants de certification. Ces échanges ont été remplacés dans la plupart des cas par des correspondances écrites, qui bien loin de permettre des discussions aussi intenses, ont permis de clarifier certains aspects importants pour les parties concernées.

RELATIONS INTERNATIONALES

L'édition 2020 de l'*International Casino Exhibition* (ICE) s'est déroulée du 4 au 6 février à Londres. Une délégation du Secrétariat a fait le déplacement. Elle a pu y rencontrer des représentants des instituts de certification, des fabricants de machines à sous et de matériel de jeu, ainsi que des concepteurs de plateformes de jeu.

Lors de ces rencontres, il a été question notamment, d'une part, des DED (systèmes de sauvegarde des données des casinos) et d'autre part,

de clarifier certains points techniques concernant les nouveautés au niveau des jeux.

En 2020, suite à la pandémie mondiale, le forum des autorités européennes de surveillance, le *Gaming Regulators European Forum* (GREF) ainsi que celui des autorités internationales *International Association of Gaming Regulators* (IAGR) ont été annulés.

EXTENSION DES CONCESSIONS

La nouvelle loi sur les jeux d'argent donne la possibilité aux vingt et un casinos suisses d'exploiter des jeux de casino en ligne. Pour ce faire, le Conseil fédéral doit toutefois leur octroyer une extension de leur concession.

Pour obtenir une extension de concession, une maison de jeu doit notamment présenter un programme de mesures de sécurité et un programme de mesures sociales. Elle doit par ailleurs exposer les mesures qu'elle entend prendre pour permettre une taxation correcte de l'impôt sur les maisons de jeu et garantir qu'elle-même, ses principaux partenaires commerciaux, ainsi que leurs ayants droit économiques, jouissent d'une bonne réputation et offrent la garantie d'une activité commerciale irréprochable et d'une gestion indépendante.

Les casinos de Berne et d'Interlaken, qui avaient reçu une extension de leur concession de la part du Conseil fédéral le 20 novembre 2019, ont débuté l'exploitation de leurs jeux en ligne. Le Casino d'Interlaken a mis en ligne sa plateforme de jeux le 24 février 2020. Le Casino de Berne a, pour sa part, débuté ses activités en ligne le 15 septembre 2020.

En 2020, la CFMJ a reçu plusieurs demandes d'extension de concession supplémentaires. Elle les a examinées au regard des conditions énumérées ci-dessus. Dans un premier temps, elle a proposé au Conseil fédéral d'approuver les demandes des maisons de jeu de Meyrin et de Lugano. Lors de sa séance du 29 avril 2020, le Conseil fédéral a suivi cette proposition et a étendu la concession au droit d'exploiter des jeux de casino en lignes aux deux maisons de jeu en question. L'exploitation des jeux de casino en ligne ne pouvait cependant pas débiter avant que les installations et les infrastructures nécessaires n'aient été mises en place par les maisons de jeu. Le Casino de Meyrin a débuté son activité en ligne le 16 novembre 2020. Quant au Casino de Lugano, il se trouvait dans la phase finale des travaux préparatoires à la fin de l'année sous revue et devrait commencer son activité en ligne au début de l'année 2021. Dans un second temps, et également sur proposition de la CFMJ, le Conseil fédéral a étendu la concession à l'exploitation des jeux en ligne au Casino de Neuchâtel le 25 novembre 2020.

SURVEILLANCE, PROCÉDURES ET COLLABORATION AVEC LES CANTONS

Surveillance

Au début de l'année 2020, la section « Investigations et procédures » a notamment reçu pour mandat de conduire les inspections dans les maisons de jeu et de mener les procédures administratives ou de clarifications particulières en cas de violation constatées ou soupçonnées de la législation sur les jeux d'argent. Les collaborateurs du Secrétariat ont réalisé deux cycles d'inspections consécutifs dans les maisons de jeu terrestres. Le premier s'est consacré à la protection sociale, au contrôle des flux financiers (y compris les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent), de la sécurité, des jeux d'argent automatisés, des jeux de table et de l'activité commerciale indépendante et irréprochable. Quoique la situation sanitaire ait conduit à l'écourter, le second cycle a néanmoins permis d'approfondir, dans treize des vingt-et-une maisons de jeu suisses, les questions liées à la détection précoce et à l'exclusion des joueurs à risque, aux clarifications en matière de blanchiment d'argent, à l'organisation fonctionnelle, ainsi qu'aux mécanismes de contrôle interne.

Parallèlement à ces activités, le Secrétariat a élaboré un concept de surveillance, des maisons de jeux en ligne. Ce domaine particulièrement dynamique impose en effet une prise en charge spécifique. Dans ce contexte, le « dispositif d'enregistrement des données » (ou DED), dont les casinos doivent se doter permet au Secrétariat de disposer d'informations précieuses en particulier sur les sessions de jeu et les comptes joueurs. Ces informations sont disponibles dans une banque de données mise en place par la CFMJ et ont été utilisées notamment dans le cadre des cinq inspections de maisons de jeux en ligne qui ont été menées en

2020. Comme dans le cas des maisons de jeu terrestres, ces inspections ont révélé des aspects pour lesquels des mesures de correction ont été prescrites. Leur mise en œuvre fait l'objet d'un suivi systématique.

Procédures

Outre ces inspections, le Secrétariat de la CFMJ a également traité huit procédures au cours de 2020. Dans trois cas, elles ont permis de constater des manquements aux dispositions de la loi sur les jeux d'argent, en particulier dans les domaines de la protection sociale et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Ces trois procédures ont abouti à des sanctions pécuniaires dépassant 100 000 francs. Dans trois autres cas, les faits constatés, s'ils ne justifiaient pas une sanction, ont néanmoins conduit à des décisions exigeant des adaptations de la pratique ou des procédures des maisons de jeu concernées. Les deux dernières procédures étaient encore pendantes fin 2020.

Collaboration avec les cantons

La CFMJ a également pu compter sur la collaboration des treize cantons qui, ayant signé une convention avec elle, concourent actuellement à la surveillance des maisons de jeu sur leur territoire. Les chargés de surveillance cantonaux visitent au moins quatre fois par an les établissements qui leur sont attribués et tiennent la CFMJ informée des risques qu'ils y relèvent.

En 2020, les chargés de surveillance cantonaux ont mené soixante-deux inspections, dans dix-huit maisons de jeu.

EXPLOITATION DES JEUX

Fermées pendant plusieurs mois au cours de l'année, les maisons de jeu n'ont pu proposer leur offre que de manière restreinte. Cette situation a rendu nécessaire la mise en place de procédures appropriées pour encadrer les phases de fermeture (notamment au plan de la sécurité) et assurer une reprise ultérieure de l'activité qui soit conforme aux exigences légales. Dans ce contexte particulier, la CFMJ a traité entre autres des demandes plus spécifiques, telles que les dérogations à l'obligation d'exploiter des jeux de table (article 19 OJA).

Le Secrétariat a traité un nombre important de demandes. En 2020, un total de 420 décisions a ainsi été rendu, dont 261 concernaient l'offre de jeu.

856 nouveaux jeux ont en effet été qualifiés : pour le domaine terrestre, 1 jeu de table et 101 jeux automatisés et pour les jeux en ligne, 25 jeux de table et 729 jeux automatisés.

L'année écoulée a été marquée par un nombre relativement faible d'incidents techniques ou se rapportant aux tables. On mentionnera cependant des cas de vols de jetons à des tables de jeux, tous détectés par les établissements concernés. Dans chacun d'eux, la CFMJ a examiné la situation afin de déterminer si la maison de jeu avait fait preuve de la diligence nécessaire et étudié les éventuelles conséquences de l'événement sur la détermination du produit brut de jeux.

AUTORISATION DES JEUX EN LIGNE

Procédure

Pour être autorisé en Suisse, un jeu en ligne doit avoir été conçu par un fabricant au bénéfice d'une certification ISO-27001 valable. Il fait l'objet d'une procédure de qualification visant à déterminer s'il doit être considéré ou non comme un « jeu de casino ». Son exploitation dans une maison de jeu nécessite par ailleurs l'approbation préalable de la CFMJ. Cette dernière vérifie alors :

- le contrat entre le fournisseur du jeu et le casino qui souhaite l'exploiter,
- le jeu lui-même,
- son intégration adéquate sur la plateforme en ligne.

Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure qu'une autorisation est délivrée.

Bilan 2020

Aux six casinos en ligne autorisés en 2019 se sont ajoutés trois nouveaux établissements en 2020. Parallèlement à la hausse du nombre de casinos en ligne, l'offre s'est également étoffée

pour atteindre, sur certaines plateformes, près de 500 jeux différents. La majeure partie de ces jeux appartient à la catégorie des « jeux de casino automatisés » (de type jackpot).

Cette progression s'explique notamment par la hausse du nombre de fabricants de jeux en ligne sur le marché suisse. Elle s'est exprimée en termes non seulement de jeux, mais aussi de types de jeux.

Alors qu'en 2019, un seul casino en ligne proposait des « jeux live », en 2020, ce chiffre est passé à cinq (sur sept casinos en ligne). Les jeux en ligne live sont des jeux de table réalisés généralement dans un studio, en dehors du casino, et auxquels le joueur participe via un flux vidéo (streaming). On leur connaît une variante « Dual Table », dans laquelle un jeu de table, proposé dans un casino terrestre suisse, est également mis à disposition via un flux vidéo sur la plateforme en ligne. Les clients du casino terrestre et les joueurs en ligne peuvent ainsi participer au même jeu. Deux casinos en ligne

ont été autorisés à exploiter la variante « Dual Table » en 2020.

Le 23 novembre 2020, la CFMJ a par ailleurs approuvé la première offre de jeu de poker en

ligne dans un casino suisse. Cette offre de jeu de poker en ligne est exploitée en collaboration avec un exploitant de jeux de casinos étranger, selon les dispositions de l'art. 18 OJA.

PROTECTION SOCIALE

Concepts généraux

Protéger de manière appropriée la population contre les dangers inhérents aux jeux d'argent est l'un des principaux buts de la législation.

Pour les maisons de jeux, cela signifie mettre en œuvre des mesures afin de protéger les joueurs contre la dépendance au jeu et le jeu excessif. Fixer des critères permettant de détecter les personnes potentiellement en danger est une étape indispensable de ce processus. Les casinos doivent exclure les joueurs dont ils savent ou devraient présumer qu'ils sont surendettés, qu'ils ne remplissent pas leurs obligations financières ou qu'ils engagent des mises sans rapport avec leur revenu et leur fortune. Ils doivent faire de même lorsqu'un service spécialisé leur signale qu'un de leurs clients est dépendant au jeu. Au vu de leur importance, les modifications apportées par les maisons de jeu à leurs mesures de protection sociale doivent être systématiquement annoncées à la CFMJ qui peut les refuser le cas échéant.

Casinos en ligne

En matière de jeu en ligne, les casinos disposent de nombreuses données sur leurs joueurs (dépôts, retraits, gains, pertes, nombre de visites, durée des visites, ...). Ils doivent en tirer parti pour mettre en place des moyens de contrôle et des critères de repérage précoce automatisés, adaptés à ce type d'activité. La législation prévoit en outre des instruments de contrôle spécifiques aux jeux en ligne. Ainsi, le joueur doit, par exemple, avoir accès en tout temps et facilement aux informations concernant ses mises, ses gains et le résultat net de son activité de jeu. En outre, dès l'ouverture de

son compte, il doit se fixer une ou plusieurs limites maximales concernant ses mises ou pertes journalières, hebdomadaires ou mensuelles. Le joueur peut également sortir temporairement du jeu, pour une durée qu'il choisit lui-même.

Depuis l'ouverture des premières plateformes de jeu en ligne, la CFMJ est confrontée à un défi en matière de protection sociale : ses contrôles s'opèrent tant dans la phase préalable à l'ouverture qu'après celle-ci et ils portent sur un volume d'activité important qui requiert néanmoins une intervention précise et efficace. Elle dispose pour accomplir sa tâche, d'une banque de données basée sur le dispositif d'enregistrement des données (ou « DED ») dont se sont équipés les maisons de jeu en ligne et qui répertorie l'essentiel des informations touchant aux sessions de jeu, aux transactions sur les comptes-joueur, ainsi qu'aux modifications de statut de ces mêmes comptes. Ce dispositif est d'un apport précieux dans le ciblage des contrôles.

Bonus et crédits de jeu gratuits

Un des instruments utilisés par les maisons de jeux pour accroître leur attractivité sur le marché légal des jeux en ligne est l'octroi de jeux ou de crédits de jeu gratuits. Selon la loi, ceux-ci doivent être soumis à l'autorisation préalable de la CFMJ. Dans la procédure d'autorisation, la CFMJ examine les demandes qui lui sont soumises, en tenant dûment compte de l'exigence de protection des joueurs contre le jeu excessif. Durant l'année sous revue, la CFMJ a ainsi délivré 84 décisions relatives à l'attribution de jeux ou de crédits de jeu gratuits.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Durant l'année 2020, la CFMJ a effectué des contrôles dans chacune des maisons de jeu terrestres afin d'évaluer la mise en œuvre des normes nouvellement introduites au 1er janvier 2019. Elle a procédé de même dans les cinq maisons de jeu en ligne qui ont commencé leur activité en 2019 et au début 2020. Les modèles servant à l'élaboration des rapports annuels des casinos en matière de LBA ont également connu une révision complète afin, notamment, d'y intégrer le domaine en ligne.

Si l'exploitation des maisons de jeu terrestres a été fortement perturbée au cours de l'année 2020 par la crise sanitaire, la CFMJ a su saisir l'occasion pour développer et renforcer ses contrôles dans le domaine en ligne qui lui, a connu une évolution beaucoup plus forte que celle attendue.

Ainsi, les contrôles menés dans les maisons de jeu en ligne ont permis de saisir l'ampleur, la

rapidité et la multitude des transactions effectuées sur leurs plateformes. La CFMJ a ainsi pu constater, dans ses inspections comme dans les communications qui lui étaient faites, que la nouvelle législation était certes efficace, mais que sa mise en œuvre par les casinos restait encore perfectible. Elle a en particulier noté que les ressources affectées aux contrôles en matière de blanchiment d'argent n'étaient pas toujours suffisantes pour faire face au volume des transactions. Les casinos ont d'ailleurs été rappelés à leurs obligations dans ce domaine à plusieurs reprises.

La CFMJ accorde également une attention soutenue à la lutte contre le blanchiment d'argent dans l'examen des demandes d'extension de concessions aux jeux en ligne.

FINANCES ET ORGANISATION INTERNE

La CFMJ a analysé les rapports explicatifs de toutes les maisons de jeu qui lui ont été remis au 30 avril 2021 par les sociétés de révision. Elle a examiné en détail les informations comptables ainsi que les remarques des réviseurs et a comparé les chiffres-clefs entre les différentes maisons de jeu.

Durant l'année sous revue, le Secrétariat a rendu une soixantaine de décisions par lesquelles il a approuvé des changements au sein du personnel des casinos et de leurs conseils d'administration et autorisé des modifications dans les participations à leur capital. Avant de rendre ses décisions, la CFMJ a examiné en particulier la bonne réputation des personnes concernées et vérifié que leur activité commerciale était irréprochable.

En 2020, la CFMJ s'est également assurée que les maisons de jeu dont la situation économique est précaire depuis plusieurs années étaient économiquement viables et disposaient des fonds propres minimum nécessaires à la poursuite de leur activité.

Il ressort de l'analyse des données financières relatives à l'exercice 2020 que la part moyenne des capitaux propres s'est élevée à 66 %. La rentabilité moyenne des fonds propres est passée de 17,35 % à 0,83 %. 49,5 millions de francs de dividendes ont été versés durant l'exercice sous revue (2019 : 80,3 millions de francs).

POURSUITES PÉNALES

En 2020, le droit transitoire et l'application des règles les plus favorables qu'il commande ont continué d'occuper une place importante dans l'activité de la CFMJ. Conformément à la loi sur les jeux d'argent, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et a abrogé la loi sur les maisons de jeu et celle sur les loteries, une grande partie des actes qui étaient auparavant punis d'une amende sont désormais sanctionnés par une peine pécuniaire ou une peine privative de liberté, ce qui en fait des délits ou des crimes et non plus des contraventions. Cela soumet la conduite de la procédure à de nouvelles exigences. En outre, la loi contient de nouvelles infractions pénales, telle que la publicité illégale pour les jeux de casino.

La loi sur les jeux d'argent fournit donc, dans l'ensemble, une base adaptée à la poursuite des auteurs d'infractions. Même dans le cadre de l'instruction, le développement des techniques d'investigation a permis l'acquisition de savoir-faire et ainsi l'amélioration constante de la poursuite pénale. La découverte régulière de nouveaux cas de figure à analyser constitue un défi permanent. Cette année, la pandémie a par ailleurs ralenti quelque peu la poursuite pénale car différents actes d'enquête, tels les auditions et les perquisitions, ont été rendus impossibles ou n'ont pu avoir lieu que dans des conditions difficiles.

Parmi les 90 cas ouverts pendant l'année sous revue, 17 ont été tranchés en première instance par la Commission. Au total, la Commission a pris 151 décisions en 2020 (y compris les prononcés et ordonnances de confiscation et les suspensions de procédures).

La Commission a prononcé en 2020 des peines pécuniaires avec sursis pour un montant de 269 720 francs, des amendes et amendes additionnelles pour un montant total de 187 065 francs et exigé des créances compensatrices pour des profits acquis illégalement à hauteur de 145 743 francs.

En raison de l'unification de la loi sur les maisons de jeu et de celle sur les loteries, la poursuite, par la Confédération et les cantons, d'infractions dans le domaine des jeux auxquelles s'appliquent les mêmes normes pénales, a accentué leur collaboration durant l'année sous revue. Ainsi, des procédures conduites par les cantons pour la poursuite de jeux de grande envergure, comme les paris, ont été jointes à des procédures ouvertes par la Confédération pour la poursuite de jeux de casino illégaux, et menées par les cantons avec l'appui de la CFMJ. Des poursuites pénales en lien avec les tournois de poker a conduit à la délégation de quelques cas de petits tournois de poker aux cantons.

Dans ce contexte, la collaboration avec les fonctionnaires enquêteurs mis à disposition de la CFMJ par la plupart des cantons ainsi que celle des différents Ministères publics cantonaux devient de plus en plus importante.

La CFMJ est également soutenue dans ses enquêtes pénales par des services de police cantonaux compétents qui lui fournissent des éléments bien étayés notamment en ce qui concerne la recherche de preuves.

BLOCAGE DES OFFRES NON AUTORISÉES EN SUISSE

La lutte contre le jeu illégal est l'une des priorités de la loi fédérale sur les jeux d'argent. Le chapitre 7 de cette dernière prévoit que l'accès à une offre de jeux d'argent en ligne doit être bloqué lorsque cette offre n'est pas autorisée en Suisse et que l'exploitant a son siège ou son domicile à l'étranger ou encore qu'il dissimule son siège ou son domicile. La CFMJ publie et met régulièrement à jour sur son site internet, au moyen d'un renvoi dans la Feuille fédérale, la liste des offres de jeux dont l'accès est bloqué. Les fournisseurs de services de télécommunication exécutent ensuite ce blocage.

Ce dispositif est entré en vigueur le 1er juillet 2019, soit six mois après la LJAr. Les maisons de jeu suisses ont ainsi pu tirer parti de ce délai pour mettre sur pied une offre de jeux en ligne légale, avant que l'offre illégale ne soit bloquée. A l'entrée en vigueur de ces dispositions, la CFMJ a procédé à un examen des offres de jeux d'argent disponibles en ligne. En accord avec la loi, la CFMJ et l'autorité intercantonale (Comlot) ont travaillé de concert pour définir un processus simple et sécurisé. Le 3 septembre 2019, la CFMJ publiait sa première liste des offres de jeux bloquées ; elle contenait 41 noms de domaine liés à des jeux de casino en ligne non autorisés en Suisse. La deuxième publication a eu lieu le 15 octobre 2019. La troisième publication, parue le 26 novembre 2019, excluait, quant à elle, un nombre total de 110 noms de domaine.

Pendant l'année sous revue, la liste des offres de jeux bloquées a été actualisée à six reprises. La dernière publication a eu lieu le 8 décembre 2020 et contenait un total de 316 noms de domaine.

Par ailleurs, trois demandes de retrait de la liste des offres de jeux bloquées ont été déposées en 2020. Il a alors été analysé si les domaines concernés ne remplissaient plus les conditions légales énumérées à l'article 86 LJAr et s'ils pouvaient par conséquent être sortis de la liste des offres de jeux bloquées. Dans les trois cas, la réponse a été affirmative et ces domaines ont été retirés de la liste.

Evolution statistique de la liste des offres de jeux bloquées en 2020 :

Date de la publication :	Nouveaux domaines bloqués :	Re-traités :	Nombre total de domaines bloqués :
28.01.2020	35		145
17.03.2020	27	1	171
19.05.2020	47	1	217
18.08.2020	33		250
06.10.2020	36	1	285
08.12.2020	31		316

Les maisons de jeu terrestres ont réalisé en 2020 un produit brut des jeux (PBJ) de 452 millions de francs (cf. tableau récapitulatif à la fin du présent chapitre). Ce chiffre d'affaires a diminué de 290 millions par rapport à l'exercice précédent (2019 : 742,5 millions de francs ; - 39,10 %). La fermeture des maisons de jeu ordonnée par le Conseil fédéral afin de protéger la population de la Covid-19 est la cause de cette importante diminution du chiffre d'affaires.

Le PBJ a été généré en premier lieu par les machines à sous, qui ont rapporté 385,4 millions de francs (85,4 % du PBJ total), soit une diminution de 227,8 millions par rapport à 2019 (- 37,2 %). La part des jeux de table s'est élevée quant à elle à 66,1 millions (14,6 % du PBJ total) et a diminué de 63,2 millions par rapport à l'exercice précédent (- 48,9 %). Les maisons de jeu ont généré un impôt d'un montant total de 197,7 millions, ce qui représente une diminution des entrées fiscales de 159 millions par rapport à l'exercice précédent (- 44,6 %). Sur ce montant, 170,4 millions ont été attribués à la Confédération en faveur du fonds de compensation de l'AVS (- 44,1 %) et 27,3 millions ont été versés aux cantons d'implantation des maisons de jeu de type B (- 47,19 %). Le taux d'imposition moyen s'est élevé à 43,75 % (45,48 % pour les établissements au bénéfice d'une concession A et 40,82 % pour les établissements au bénéfice d'une concession B).

Pendant l'année sous revue, les recettes d'impôt sur le jeu inscrites au compte d'État se sont

élevées à 269 millions, alors que 274 millions (recettes de 2018) ont été versés au fonds de compensation de l'AVS. Les recettes issues de l'impôt sur les maisons de jeu sont versées au fonds de compensation de l'AVS deux ans plus tard.

Le Conseil fédéral peut réduire d'un quart au plus le taux de l'impôt pour les casinos de type B, pour autant que les bénéfices de la maison de jeu soient investis pour l'essentiel dans des projets d'intérêt général pour la région, en particulier en vue d'encourager des activités culturelles, ou dans des projets d'utilité publique (art. 121, al. 1, LJA). Au cours de l'année sous revue, une maison de jeu a demandé à bénéficier d'un tel allègement. Les contributions déclarées se sont élevées à 813 348 francs et correspondent à une réduction d'impôt de 217 248 francs.

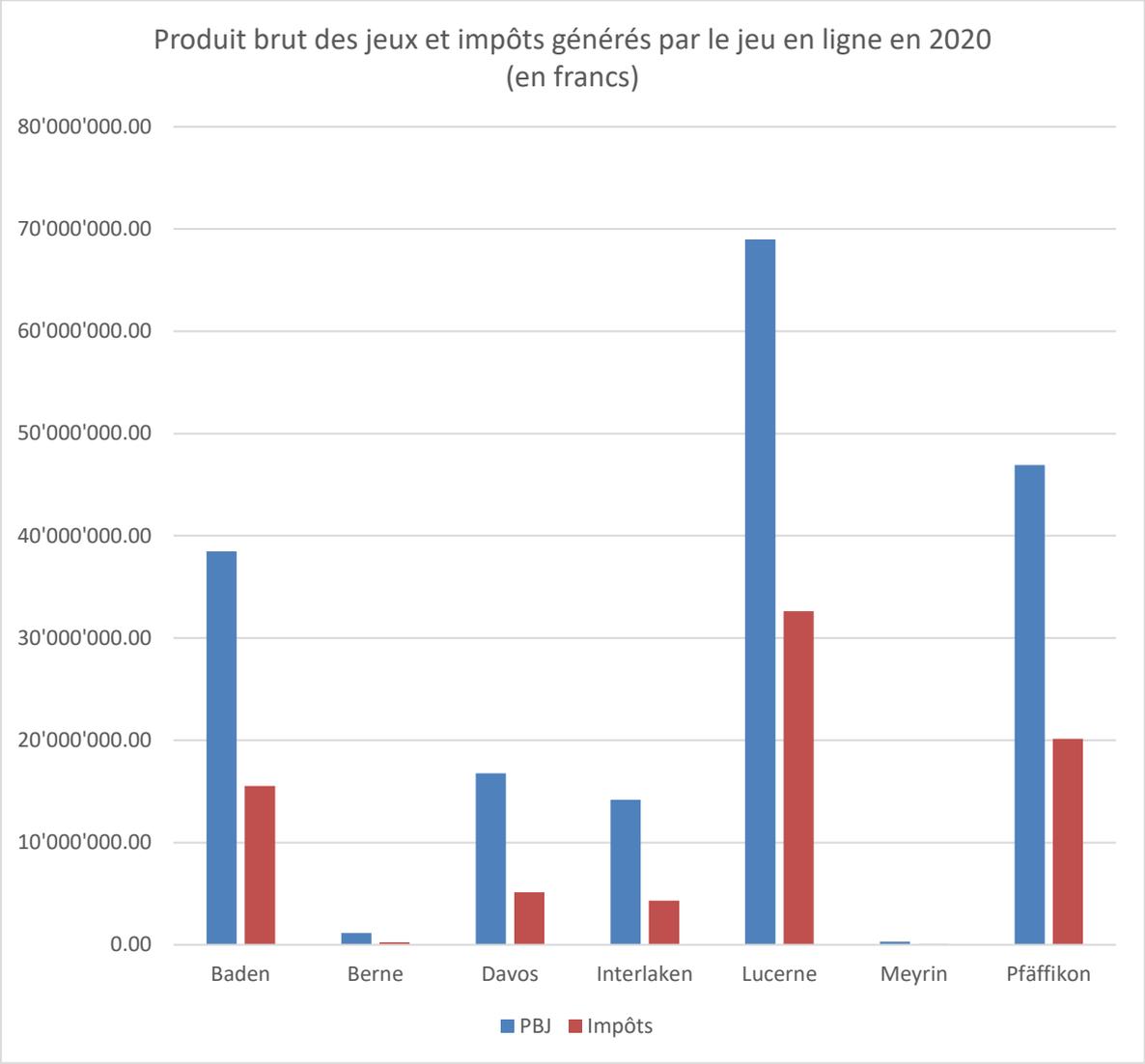
Les sept maisons de jeu ayant obtenu une extension de leur concession leur permettant d'offrir des jeux en ligne ont généré en 2020 un PBJ pour les jeux en ligne de 186,8 millions de francs (cf. tableau récapitulatif à la fin du présent chapitre). Ce chiffre d'affaires est supérieur aux attentes annoncées par les maisons de jeu. L'impôt versé pour cette offre s'élève à 78 millions de francs.

Ainsi, en 2020, les maisons de jeu ont versé, pour l'activité terrestre et en ligne, une recette d'impôt au fonds de compensation de l'AVS de 248 millions de francs. Ce montant est en recul de 64 millions par rapport à 2019 (- 20,46 %).

Maisons de jeu
Offre terrestre

	2020					2019				
	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu	Confédération	Cantons	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu	Confédération	Cantons
	CHF	%	CHF	CHF	CHF	CHF	%	CHF	CHF	CHF
Baden	50'707'245	48.37%	24'527'883	24'527'883	0	65'634'530	52.00%	34'131'480	34'131'480	0
Bâle	36'742'146	45.05%	16'552'048	16'552'048	0	62'663'985	51.28%	32'131'550	32'131'550	0
Berne	27'688'318	42.99%	11'902'276	11'902'276	0	47'461'870	47.59%	22'587'503	22'587'503	0
Lugano	33'369'610	44.27%	14'772'197	14'772'197	0	58'531'107	50.27%	29'422'564	29'422'564	0
Lucerne	24'839'697	42.37%	10'523'856	10'523'856	0	38'571'836	45.48%	17'541'651	17'541'651	0
Montreux	37'774'952	45.29%	17'108'474	17'108'474	0	66'031'360	52.10%	34'401'482	34'401'482	0
Saint-Gall	23'026'723	41.98%	9'667'560	9'667'560	0	31'813'559	43.91%	13'969'915	13'969'915	0
Zurich	50'439'914	48.31%	24'366'148	24'366'148	0	78'254'485	55.10%	43'119'591	43'119'591	0
Total A	284'588'605	45.48%	129'420'442	129'420'442	0	448'962'732	50.63%	227'305'737	227'305'737	0
Bad Ragaz	9'747'507	40.00%	3'899'003	2'339'402	1'559'601	15'902'401	40.64%	6'463'033	3'877'820	2'585'213
Courrendlin	7'682'787	40.00%	3'073'115	1'843'869	1'229'246	13'608'399	40.31%	5'485'527	3'291'316	2'194'211
Crans-Montana	8'337'296	26.67%	2'223'279	1'333'967	889'312	14'676'850	24.73%	3'629'597	2'177'758	1'451'839
Davos	1'210'224	26.67%	322'727	193'636	129'091	2'055'187	26.67%	548'050	328'830	219'220
Granges-Paccot	10'851'862	38.04%	4'127'756	2'476'654	1'651'103	18'896'624	39.11%	7'390'048	4'434'029	2'956'019
Interlaken	5'600'046	40.00%	2'240'018	1'344'011	896'007	10'649'511	40.03%	4'263'052	2'557'831	1'705'221
Locarno	13'154'026	40.25%	5'294'691	3'176'815	2'117'876	18'900'316	41.17%	7'780'641	4'668'384	3'112'256
Mendrisio	36'736'883	45.05%	16'549'232	9'929'539	6'619'693	70'398'327	50.28%	35'394'447	21'236'668	14'157'779
Meyrin	27'101'080	42.86%	11'614'529	6'968'717	4'645'812	57'406'343	49.99%	28'700'059	17'220'036	11'480'024
Neuchâtel	15'033'011	40.51%	6'089'195	3'653'517	2'435'678	24'662'246	42.33%	10'439'567	6'263'740	4'175'827
Pfäffikon	21'429'079	41.66%	8'927'376	5'356'426	3'570'951	30'493'195	43.61%	13'299'064	7'979'438	5'319'625
Schaffhouse	8'772'100	40.00%	3'508'840	2'105'304	1'403'536	12'999'672	40.23%	5'229'864	3'137'918	2'091'946
Saint-Moritz	1'721'858	26.67%	459'162	275'497	183'665	2'842'840	26.67%	758'091	454'854	303'236
Total B	167'377'758	40.82%	68'328'923	40'997'354	27'331'569	293'491'912	44.08%	129'381'040	77'628'624	51'752'416
Total A+B	451'966'363	43.75%	197'749'365	170'417'796	27'331'569	742'454'645	48.04%	356'686'776	304'934'360	51'752'416

Maisons de jeu Offre online	2020				2019		
	Date ouverture	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu
		CHF	%	CHF	CHF	%	CHF
Baden	05.07.2019	38'485'304	40.39%	15'544'638	6'344'072	27.98%	1'775'307
Berne	15.09.2020	1'162'017	20.48%	237'977			
Davos	09.09.2019	16'761'249	30.56%	5'122'112	1'343'135	20.76%	278'797
Interlaken	24.02.2020	14'177'507	30.47%	4'320'417			
Lucerne	22.08.2019	68'999'592	47.28%	32'619'763	8'934'826	35.11%	3'137'028
Meyrin	16.11.2020	317'930	20.00%	63'586			
Pfäffikon	02.09.2019	46'910'375	42.93%	20'140'706	6'871'680	33.00%	2'267'870
Total		186'813'974	41.78%	78'049'199	23'493'714	31.75%	7'459'001



RESSOURCES

PERSONNEL

Au 31 décembre 2020, la CFMJ employait 43 personnes (pour un équivalent de 41,1 postes à temps plein).

La proportion de collaborateurs francophones est de 27,9 % au 31 décembre. La part des effectifs de langue italienne représente 7 %. Enfin, le pourcentage de collaborateurs germanophones atteint 65,1 % en 2020.

En ce qui concerne la représentation des sexes, la part des hommes (41,3 % en 2019 pour 46,5 % en 2020) a augmenté significativement et celle des femmes (58,7 % en 2019 pour 53,5 % en 2020) a baissé. On constate en revanche que la proportion des hommes est toujours inférieure à celle des femmes.

FINANCES

Charges

Les charges de la CFMJ se sont élevées à 9 millions de francs en 2020. Sur cette somme, 6,43 millions de francs correspondent aux charges de personnel (y compris les honoraires versés aux membres de la commission). Les charges de biens et services et les charges d'exploitation ont totalisé 2,57 millions de francs, dont 1,33 million de francs correspondent aux frais administratifs, 0,42 million de francs à l'informatique, 0,19 million de francs aux versements dus aux cantons à titre d'indemnités pour les prestations réalisées. En outre, sur ce total, 0,4 million de francs correspond aux pertes sur débiteurs provenant du règlement d'infractions pénales. La CFMJ n'a aucune influence sur l'évolution du nombre et la nature des infractions, pas plus que sur la solvabilité de leurs auteurs.

Revenus

Les revenus de la CFMJ ont atteint 5,89 millions de francs. Ils proviennent pour l'essentiel de la taxe de surveillance (terrestre et en ligne) qui a totalisé 3,885 millions de francs. Les émoluments pour la perception de l'impôt sur les maisons de jeu, facturée aux cantons et aux casinos, était de 0,39 million de francs. De plus, une sanction prononcée à l'encontre d'une maison de jeu a rapporté 0,48 million de francs,

Ventilées par catégories de financement, les charges se répartissent comme suit : les charges avec incidences financières correspondant à des prestations externes de la Confédération se montent à 7,37 millions de francs, tandis que l'imputation interne de prestations (location de locaux, informatique et salaires du personnel du Centre de prestations Finances et du Centre spécialisé Personnel) s'élève à 1,48 million de francs. Le solde, soit 0,15 million de francs, correspond à des charges sans incidences financières, comme des adaptations de provisions ou des amortissements du patrimoine administratif.

tandis que les émoluments administratifs liés aux procédures pénales et administratives (y compris les frais liés aux extensions de concessions) ont, pour leur part, rapporté 0,78 million de francs. Enfin, les amendes, les créances compensatrices, les valeurs patrimoniales confisquées et les revenus divers ont permis de dégager des revenus de l'ordre de 0,36 million de francs.

Les charges et les revenus 2020 de la CFMJ se répartissent comme suit :

Charges	2020
Membres de la Commission	203'722
Personnel du Secrétariat	6'224'861
Frais administratifs	1'331'622
Informatique	420'361
Mandats à des experts externes	35'685
Indemnités aux cantons	186'518
Régularisations	200'000
Pertes sur débiteurs	395'153
Amortissements	0
Total	8'997'922

Revenus	2020
Taxes et émoluments	
Taxes de surveillance	3'881'757
Émoluments pour la perception de l'impôt sur les maisons de jeu (cantons et casinos)	387'100
Procédures administratives (émoluments casinos)	424'900
Procédures administratives (émoluments concessions en ligne)	81'400
Émoluments issus de procédures pénales (frais de procédure)	278'146
Sous-total	5'053'303
Revenus divers	
Sanctions administratives	475'067
Amendes	176'115
Créances compensatrices	145'743
Valeurs patrimoniales confisquées	30'145
Revenus divers	5'955
Sous-total	833'025
Total	5'886'328

Impôt sur les maisons de jeu	2020
Charges de transfert en faveur de l'AVS (recettes 2018/2017)	274'197'219
Revenus fiscaux	269'049'424

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DES MAISONS DE JEU

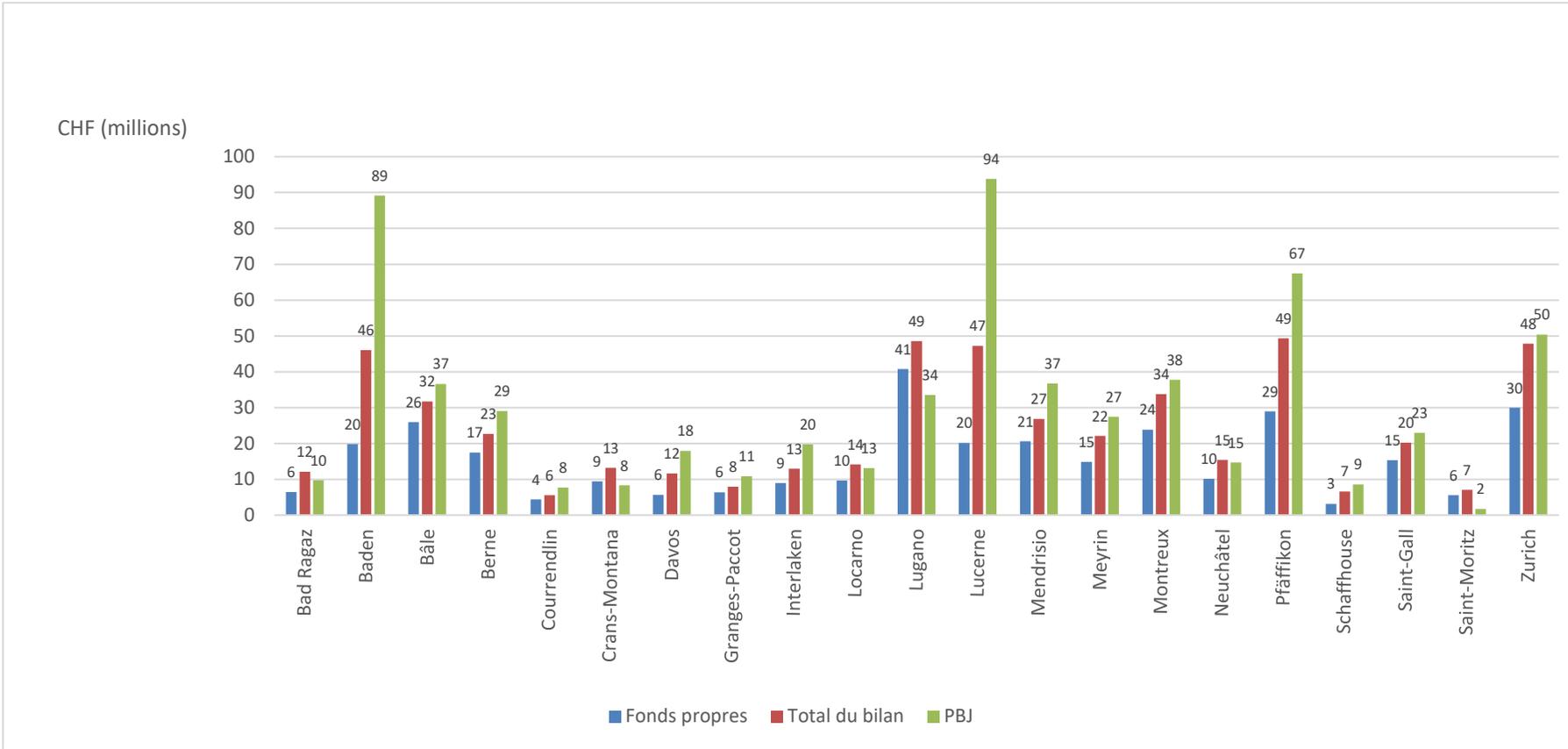
Les tableaux suivants contiennent une sélection de données financières et de chiffres-clés extraits des comptes annuels des maisons de jeu et des rapports financiers établis par les réviseurs selon l'art. 49 LJA. Les organigrammes structurels simplifiés présentent la situation au 31 décembre 2020.

Conformément à l'art. 44 OJA, les comptes annuels des maisons de jeu ont été dressés selon les normes Swiss Gaap RPC¹.

Bilan (en milliers de francs)	2020	2019	Δ
Actif circulant	311'395	371'772	-16.24%
Actif immobilisé	191'476	198'154	-3.37%
Capitaux étrangers à court terme	168'460	184'135	-8.51%
Capitaux étrangers à long terme	6'775	17'522	-61.33%
Capitaux propres	327'636	368'272	-11.03%
Total du bilan	502'871	569'928	-11.77%
Compte de résultat (en milliers de francs)			
Chiffre d'affaires issu des jeux	637'391	764'764	-16.66%
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	185'901	23'496	N/A
Produit du tronc	15'666	22'239	-29.56%
Autres produits	13'111	47'715	-72.52%
Impôts sur les maisons de jeux	-275'888	-363'803	-24.17%
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-78'042	-7'454	N/A
Charges de personnel	-157'955	-190'095	-16.91%
Charges d'exploitation	-177'326	-155'006	14.40%
Amortissements	-36'080	-35'476	1.70%
Résultat financier	2'320	4'655	-50.16%
Résultat hors exploitation	-219	15	-1560.00%
Résultat extraordinaire	597	79	655.58%
Impôt sur le résultat	-3'694	-17'844	-79.30%
Bénéfice de l'exercice	17'923	77'242	-76.80%

¹ Pour cette raison, de minimes différences peuvent être constatées au regard des données figurant dans le chapitre Impôt sur les maisons de jeu.

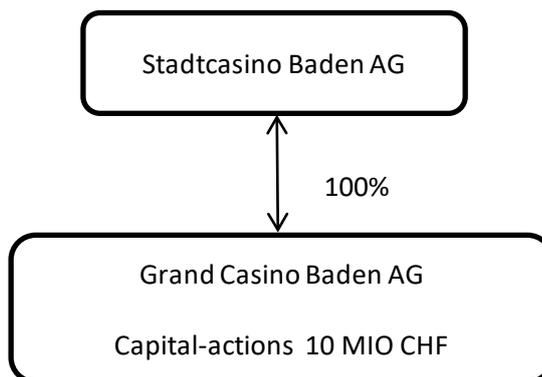
FONDS PROPRES, TOTAL DU BILAN, PRODUIT BRUT DES JEUX AU 31 DÉCEMBRE 2020



DONNÉES FINANCIÈRES PAR MAISON DE JEU

BADEN

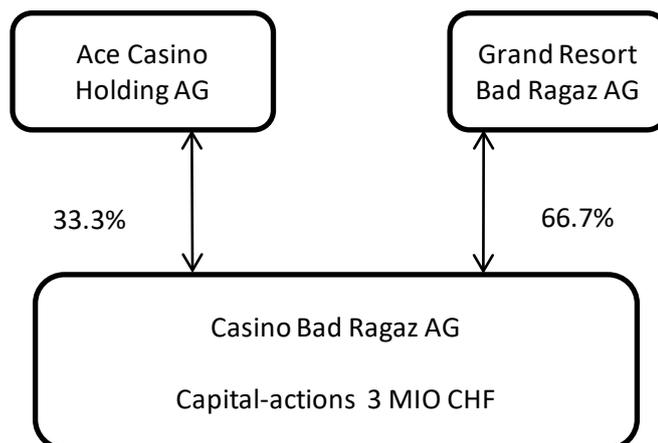
Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Baden AG
Type de concession	A
Tables de jeu	22
Jeux d'argent automatisés	335
Début de l'exploitation des jeux en ligne	05.07.2019
Jeux de casino en ligne	416



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	30'203
Actif immobilisé	15'811
Capitaux étrangers à court terme	26'153
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	19'861
Total du bilan	46'014
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	89'157
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	38'485
Produit du tronc	2'158
Autres produits	6'070
Impôts sur les maisons de jeux	-40'073
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-15'545
Charges de personnel	-20'667
Charges d'exploitation	-25'247
Amortissements	-2'797
Résultat financier	30
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-1'936
Impôt sur le résultat	-1'548
Bénéfice de l'exercice	5'147

BAD RAGAZ

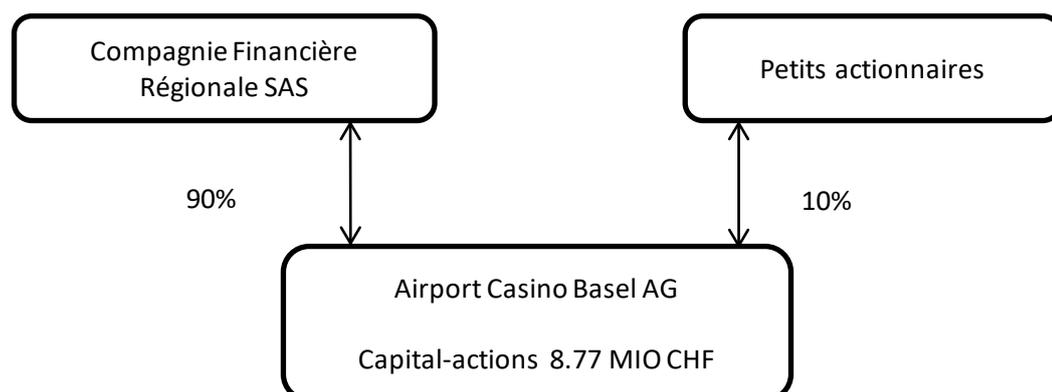
Concessionnaire d'exploitation	Casino Bad Ragaz AG
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Jeux d'argent automatisés	122



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	1'687
Actif immobilisé	10'450
Capitaux étrangers à court terme	5'358
Capitaux étrangers à long terme	331
Capitaux propres	6'448
Total du bilan	12'137
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	9'748
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	242
Autres produits	246
Impôts sur les maisons de jeux	-3'899
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3'325
Charges d'exploitation	-2'708
Amortissements	-584
Résultat financier	-15
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	23
Impôt sur le résultat	0
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	-272

BÂLE

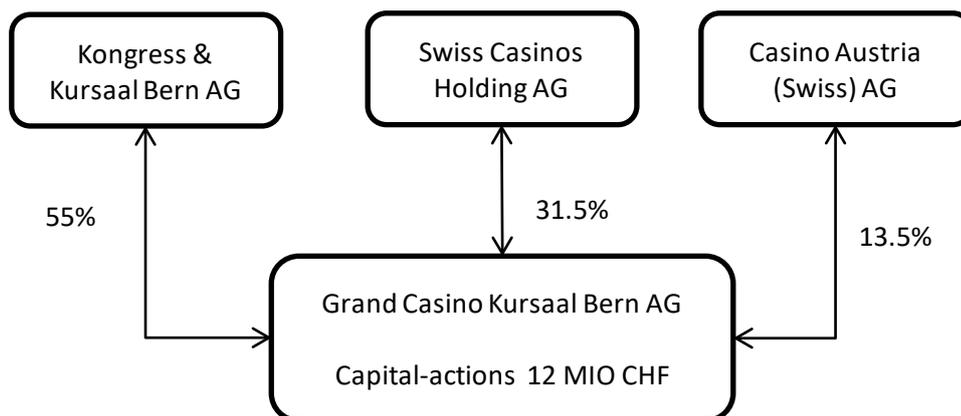
Concessionnaire d'exploitation	Airport Casino Basel AG
Type de concession	A
Tables de jeu	13
Jeux d'argent automatisés	302



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	6'237
Actif immobilisé	25'495
Capitaux étrangers à court terme	5'748
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	25'984
Total du bilan	31'732
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	36'619
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	1'716
Autres produits	1'370
Impôts sur les maisons de jeux	-16'552
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-11'564
Charges d'exploitation	-5'503
Amortissements	-4'845
Résultat financier	568
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	2'000
Impôt sur le résultat	-496
Bénéfice de l'exercice	3'313

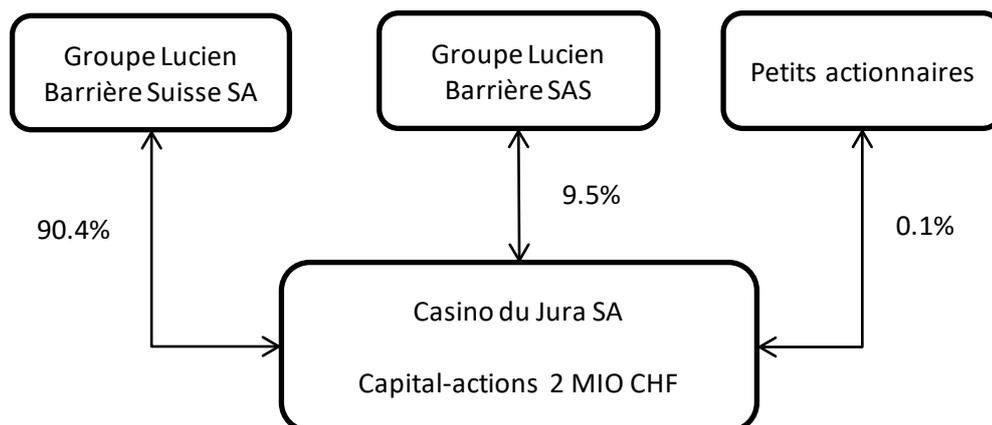
BERNE

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Kursaal Bern AG
Type de concession	A
Tables de jeu	16
Jeux d'argent automatisés	327
Début de l'exploitation des jeux en ligne	15.09.2020
Jeux de casino en ligne	62



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	14'357
Actif immobilisé	8'278
Capitaux étrangers à court terme	5'180
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	17'455
Total du bilan	22'635
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	29'014
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	1'162
Produit du tronc	809
Autres produits	903
Impôts sur les maisons de jeux	-12'135
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-232
Charges de personnel	-11'187
Charges d'exploitation	-8'910
Amortissements	-2'705
Résultat financier	-13
Résultat hors exploitation	10
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	883
Bénéfice de l'exercice	-3'316

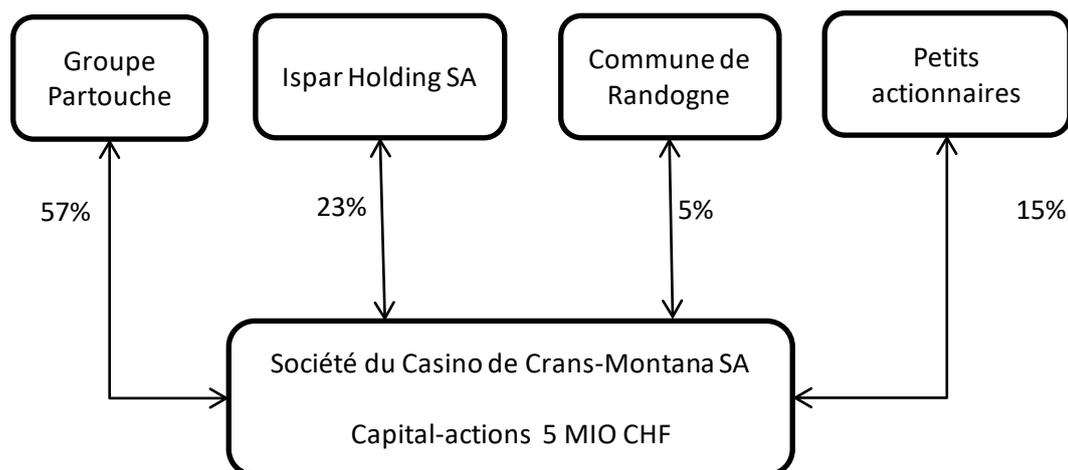
Concessionnaire d'exploitation	Casino du Jura SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Jeux d'argent automatisés	121



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	2'956
Actif immobilisé	2'650
Capitaux étrangers à court terme	1'215
Capitaux étrangers à long terme	5
Capitaux propres	4'386
Total du bilan	5'606
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	7'669
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	161
Autres produits	149
Impôts sur les maisons de jeux	-3'073
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-2'143
Charges d'exploitation	-1'435
Amortissements	-531
Résultat financier	45
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-112
Bénéfice de l'exercice	730

CRANS-MONTANA

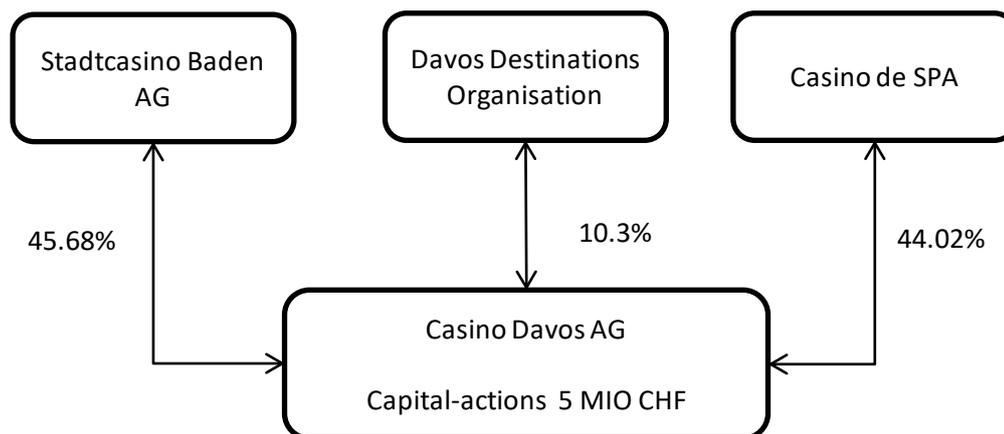
Concessionnaire d'exploitation	Société du Casino de Crans-Montana SA
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Jeux d'argent automatisés	127



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	5'654
Actif immobilisé	7'562
Capitaux étrangers à court terme	3'751
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	9'465
Total du bilan	13'216
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	8'308
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	122
Autres produits	247
Impôts sur les maisons de jeux	-2'223
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-2'977
Charges d'exploitation	-2'925
Amortissements	-975
Résultat financier	5
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-52
Impôt sur le résultat	29
Bénéfice de l'exercice	-441

DAVOS

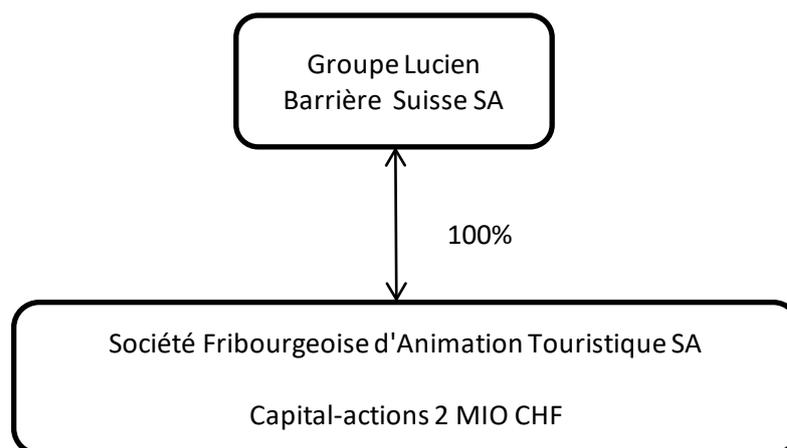
Concessionnaire d'exploitation	Casino Davos AG
Type de concession	B
Tables de jeu	4
Jeux d'argent automatisés	60
Début de l'exploitation des jeux en ligne	09.09.2019
Jeux de casino en ligne	466



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	10'877
Actif immobilisé	771
Capitaux étrangers à court terme	5'985
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5'663
Total du bilan	11'648
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	17'948
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	16'751
Produit du tronc	73
Autres produits	76
Impôts sur les maisons de jeux	-5'441
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-5'118
Charges de personnel	-2'557
Charges d'exploitation	-10'075
Amortissements	-189
Résultat financier	-4
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-124
Impôt sur le résultat	0
Bénéfice de l'exercice	-293

GRANGES-PACCOT

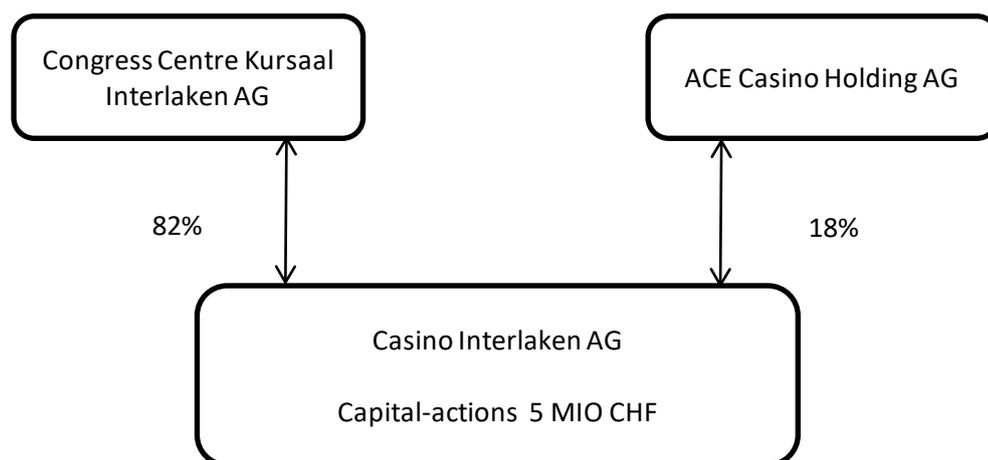
Concessionnaire d'exploitation	Société Fribourgeoise d'Animation Touristique SA
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Jeux d'argent automatisés	156



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	4'995
Actif immobilisé	2'920
Capitaux étrangers à court terme	1'517
Capitaux étrangers à long terme	6
Capitaux propres	6'392
Total du bilan	7'915
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	10'844
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	155
Autres produits	577
Impôts sur les maisons de jeux	-4'123
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-2'692
Charges d'exploitation	-2'924
Amortissements	-728
Résultat financier	-4
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	33
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	1'138

INTERLAKEN

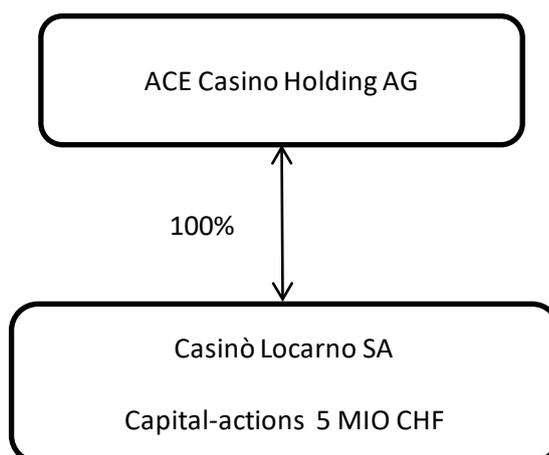
Concessionnaire d'exploitation	Casino Interlaken AG
Type de concession	B
Tables de jeu	4
Jeux d'argent automatisés	131
Début de l'exploitation des jeux en ligne	24.02.2020
Jeux de casino en ligne	130



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	10'389
Actif immobilisé	2'605
Capitaux étrangers à court terme	4'056
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	8'938
Total du bilan	12'994
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	19'772
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	14'177
Produit du tronc	198
Autres produits	151
Impôts sur les maisons de jeux	-6'562
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-4'322
Charges de personnel	-3'287
Charges d'exploitation	-10'532
Amortissements	-621
Résultat financier	-9
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	-890

LOCARNO

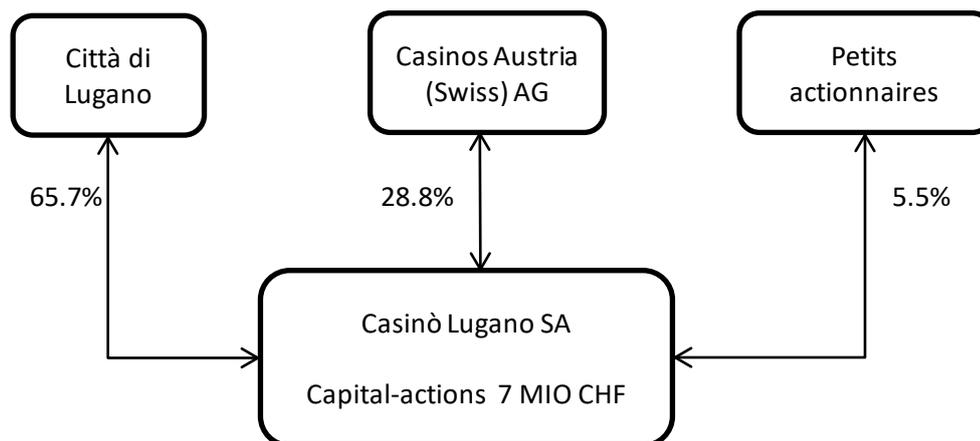
Concessionnaire d'exploitation	Casinò Locarno SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Jeux d'argent automatisés	158



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	11'662
Actif immobilisé	2'461
Capitaux étrangers à court terme	1'982
Capitaux étrangers à long terme	2'458
Capitaux propres	9'683
Total du bilan	14'123
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	13'154
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	158
Autres produits	831
Impôts sur les maisons de jeux	-5'295
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4'221
Charges d'exploitation	-3'682
Amortissements	-867
Résultat financier	63
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-31
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	110

LUGANO

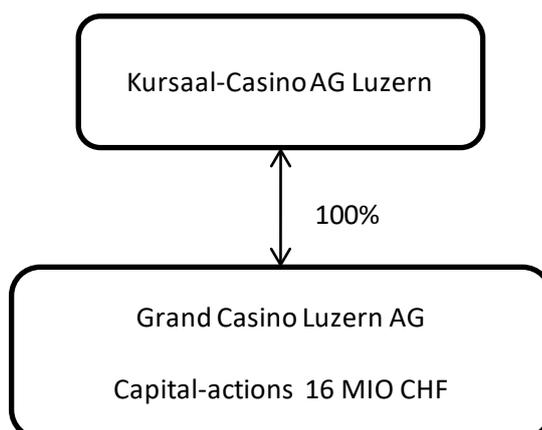
Concessionnaire d'exploitation	Casinò Lugano SA
Type de concession	A
Tables de jeu	27
Jeux d'argent automatisés	508



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	20'617
Actif immobilisé	27'929
Capitaux étrangers à court terme	7'789
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	40'757
Total du bilan	48'546
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	33'505
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	1'331
Autres produits	848
Impôts sur les maisons de jeux	-14'909
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-11'315
Charges d'exploitation	-7'118
Amortissements	-2'674
Résultat financier	333
Résultat hors exploitation	354
Résultat extraordinaire	847
Impôt sur le résultat	-220
Bénéfice de l'exercice	982

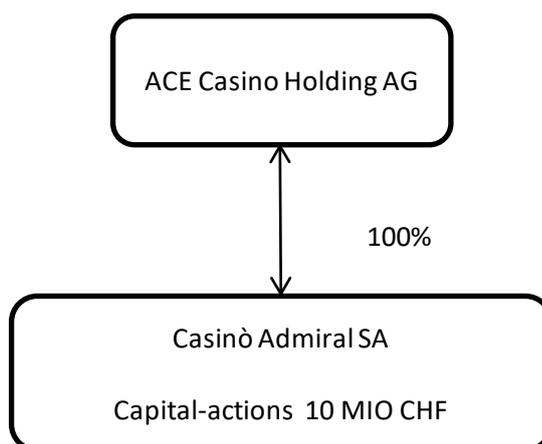
LUCERNE

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Luzern AG
Type de concession	A
Tables de jeu	14
Jeux d'argent automatisés	261
Début de l'exploitation des jeux en ligne	22.08.2019
Jeux de casino en ligne	488



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	37'605
Actif immobilisé	9'593
Capitaux étrangers à court terme	27'035
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	20'163
Total du bilan	47'198
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	93'839
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	68'999
Produit du tronc	537
Autres produits	-9'024
Impôts sur les maisons de jeux	-43'144
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-32'620
Charges de personnel	-14'790
Charges d'exploitation	-25'395
Amortissements	-2'339
Résultat financier	-41
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	2
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	-355

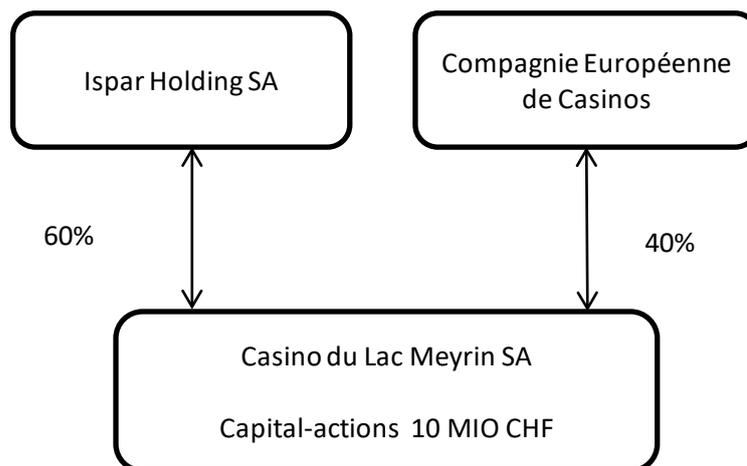
Concessionnaire d'exploitation	Casinò Admiral SA
Type de concession	B
Tables de jeu	22
Jeux d'argent automatisés	368



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	18'853
Actif immobilisé	7'948
Capitaux étrangers à court terme	6'199
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	20'602
Total du bilan	26'801
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	36'749
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	2'494
Autres produits	1'376
Impôts sur les maisons de jeux	-16'563
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-11'524
Charges d'exploitation	-8'932
Amortissements	-2'771
Résultat financier	1'042
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-361
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	1'510

MEYRIN

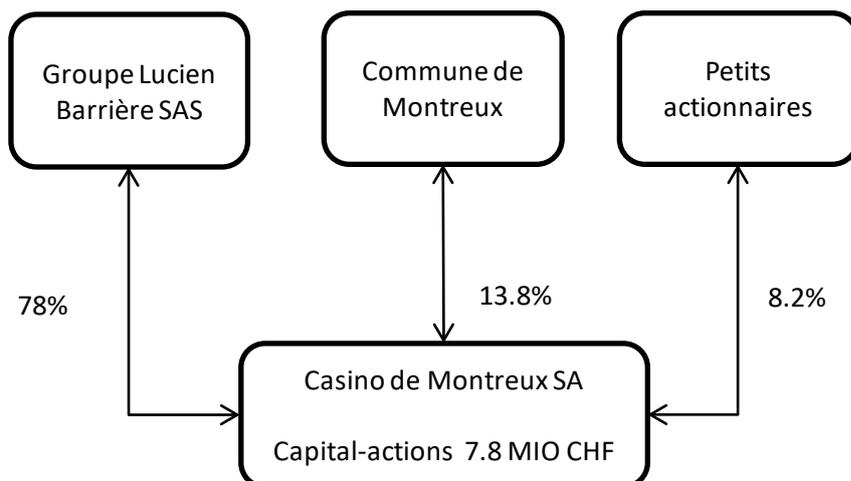
Concessionnaire d'exploitation	Casino du Lac Meyrin SA
Type de concession	B
Tables de jeu	16
Jeux d'argent automatisés	234
Début de l'exploitation des jeux en ligne	16.11.2020
Jeux de casino en ligne	108



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	13'075
Actif immobilisé	9'005
Capitaux étrangers à court terme	7'196
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	14'884
Total du bilan	22'080
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	27'481
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	318
Produit du tronc	490
Autres produits	528
Impôts sur les maisons de jeux	-11'678
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-64
Charges de personnel	-7'500
Charges d'exploitation	-8'134
Amortissements	-1'691
Résultat financier	151
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	158
Impôt sur le résultat	-24
Bénéfice de l'exercice	-219

MONTREUX

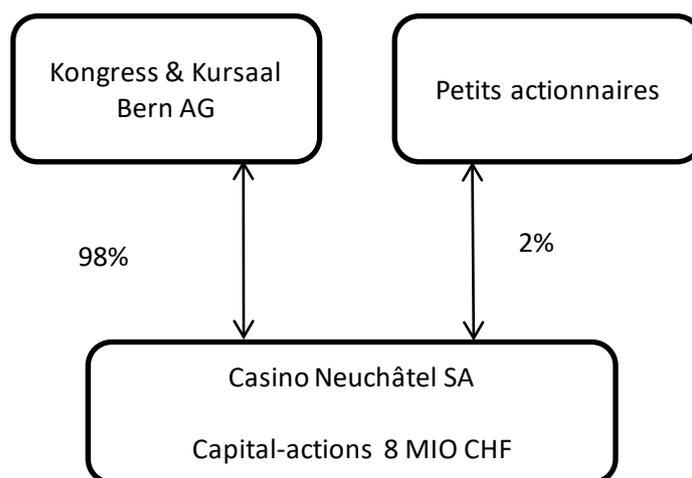
Concessionnaire d'exploitation	Casino de Montreux SA
Type de concession	A
Tables de jeu	25
Jeux d'argent automatisés	374



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	5'296
Actif immobilisé	28'428
Capitaux étrangers à court terme	9'072
Capitaux étrangers à long terme	806
Capitaux propres	23'846
Total du bilan	33'724
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	37'781
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	965
Autres produits	4'394
Impôts sur les maisons de jeux	-17'108
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-11'626
Charges d'exploitation	-7'685
Amortissements	-2'792
Résultat financier	23
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-281
Bénéfice de l'exercice	3'671

NEUCHÂTEL

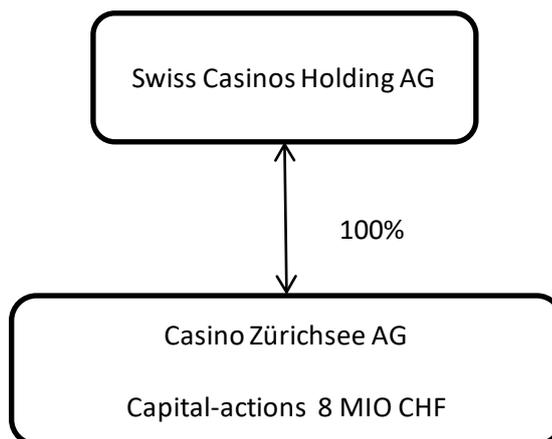
Concessionnaire d'exploitation	Casino Neuchâtel SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Jeux d'argent automatisés	159



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	9'643
Actif immobilisé	5'765
Capitaux étrangers à court terme	5'278
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	10'130
Total du bilan	15'408
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	14'676
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	303
Autres produits	40
Impôts sur les maisons de jeux	-6'040
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3'788
Charges d'exploitation	-2'982
Amortissements	-1'791
Résultat financier	-54
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	118
Impôt sur le résultat	-79
Bénéfice de l'exercice	403

PFÄFFIKON

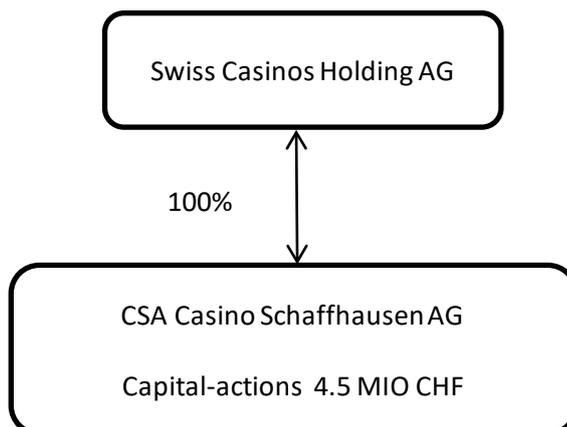
Concessionnaire d'exploitation	Casino Zürichsee AG
Type de concession	B
Tables de jeu	10
Jeux d'argent automatisés	177
Début de l'exploitation des jeux en ligne	02.09.2019
Jeux de casino en ligne	375



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	46'727
Actif immobilisé	2'601
Capitaux étrangers à court terme	20'357
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	28'971
Total du bilan	49'328
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	67'426
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	46'009
Produit du tronc	636
Autres produits	794
Impôts sur les maisons de jeux	-29'068
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-20'141
Charges de personnel	-8'802
Charges d'exploitation	-21'964
Amortissements	-1'201
Résultat financier	-106
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-723
Bénéfice de l'exercice	6'992

SCHAFFHOUSE

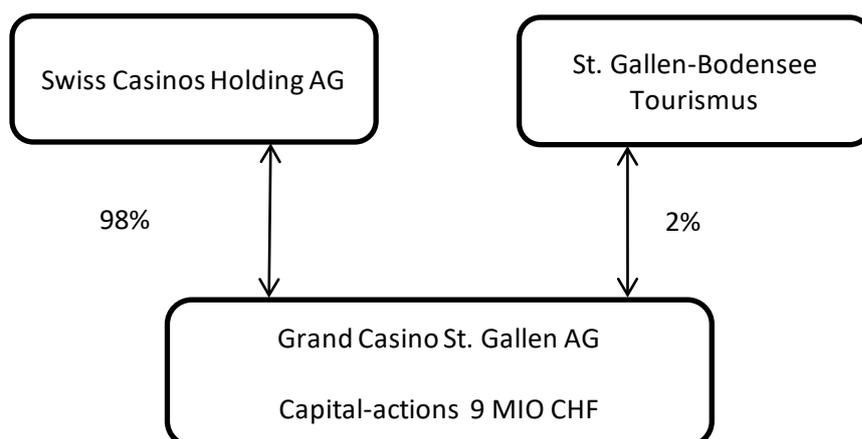
Concessionnaire d'exploitation	CSA Casino Schaffhausen AG
Type de concession	B
Tables de jeu	8
Jeux d'argent automatisés	131



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	5'460
Actif immobilisé	1'150
Capitaux étrangers à court terme	3'439
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	3'171
Total du bilan	6'610
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	8'598
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	360
Autres produits	386
Impôts sur les maisons de jeux	-3'509
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3'797
Charges d'exploitation	-2'947
Amortissements	-286
Résultat financier	99
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	-1'096

SAINT-GALL

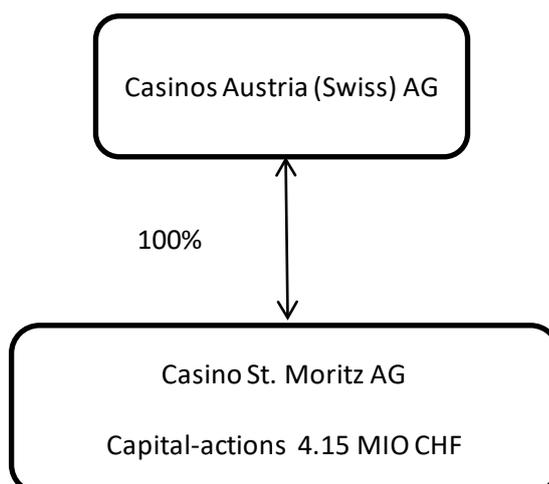
Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino St. Gallen AG
Type de concession	A
Tables de jeu	10
Jeux d'argent automatisés	199



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	16'067
Actif immobilisé	4'176
Capitaux étrangers à court terme	4'133
Capitaux étrangers à long terme	800
Capitaux propres	15'310
Total du bilan	20'243
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	22'980
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	662
Autres produits	530
Impôts sur les maisons de jeux	-9'668
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-5'750
Charges d'exploitation	-5'140
Amortissements	-1'633
Résultat financier	131
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-306
Bénéfice de l'exercice	1'806

SAINT-MORITZ

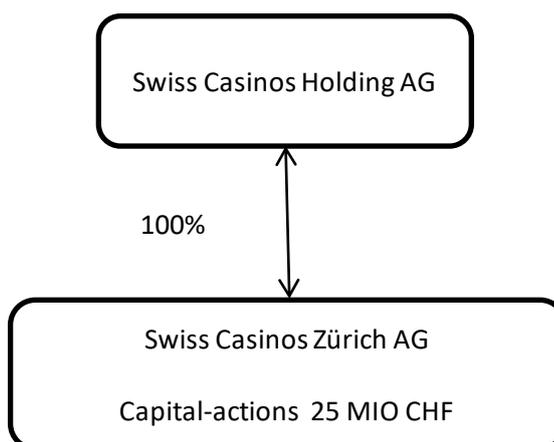
Concessionnaire d'exploitation	Casino St. Moritz AG
Type de concession	B
Tables de jeu	10
Jeux d'argent automatisés	65



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	4'146
Actif immobilisé	2'903
Capitaux étrangers à court terme	1'181
Capitaux étrangers à long terme	292
Capitaux propres	5'576
Total du bilan	7'049
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	1'721
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	139
Autres produits	131
Impôts sur les maisons de jeux	-459
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-1'494
Charges d'exploitation	-1'256
Amortissements	-326
Résultat financier	-20
Résultat hors exploitation	-583
Résultat extraordinaire	-437
Impôt sur le résultat	0
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	-2'584

ZÜRICH

Concessionnaire d'exploitation	Swiss Casinos Zürich AG
Type de concession	A
Tables de jeu	19
Jeux d'argent automatisés	287



<i>Bilan (en milliers de francs)</i>	
Actif circulant	34'889
Actif immobilisé	12'975
Capitaux étrangers à court terme	15'836
Capitaux étrangers à long terme	2'077
Capitaux propres	29'951
Total du bilan	47'864
<i>Compte de résultat (en milliers de francs)</i>	
Chiffre d'affaires issu des jeux	50'402
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	1'957
Autres produits	2'488
Impôts sur les maisons de jeux	-24'366
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-12'949
Charges d'exploitation	-11'832
Amortissements	-3'734
Résultat financier	96
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-460
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	1'602